N° 188 — CXLI^me Année | Un numéro : 5 centimes | Mardi 15 Août 1899

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) paraissent le lendemain.

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La Feuille prise au bureau	fr. 6 —	fr. 3 20	fr. 1 80
» franco par la porteuse, *en ville*	8 —	4 20	2 30
» par la porteuse hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	9	4 70	2 60
Etranger (Union postale), par 1 numéro	25 —	13 —	6 75
» » » par 2 numéros	22 —	11 50	6 —

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus. Changement d'adresse, 50 ct.

3, Rue du Temple-Neuf, Neuchatel

Bureau d'administration et d'abonnements de la FEUILLE D'AVIS:

WOLFRATH & SPERLÉ, imprimeurs-éditeurs

TÉLÉPHONE — TÉLÉPHONE

La vente au numéro a lieu: Bureau du journal, kiosque, libr. Guyot, gare J.-S., par les porteurs et dans les dépôts

ANNONCES

1 à 3 lignes . . pour le canton	50 ct.	De la Suisse. . . . . la ligne	15 ct.
4 à 5 » 65 ct. — 6 à 7 lignes	75	D'origine étrangère	20
8 lignes et au-delà. . . la ligne	10	Réclames	30
Répétition	8	Avis mortuaires	12
Avis tardif, 20 ct. la ligne, minim.	1 fr.	Répétition, 9 ct. — Minimum.	2 fr.

Lettres noires, 5 ct. la ligne en sus. — Encadrements depuis 50 ct.

Bureau d'Annonces HAASENSTEIN & VOGLER, Temple-Neuf, 3

Bulletin météorologique — Août
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Jours	Tempér. en degrés cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre Moyenne	Eau tombée	Vent domin. Dir.	Force	Etat du ciel
14	21.6	13.3	29.8	724.3		var.	faibl.	clair

Hauteurs du Baromètre réduites à 0
suivant les données de l'Observatoire
(Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719mm,5)

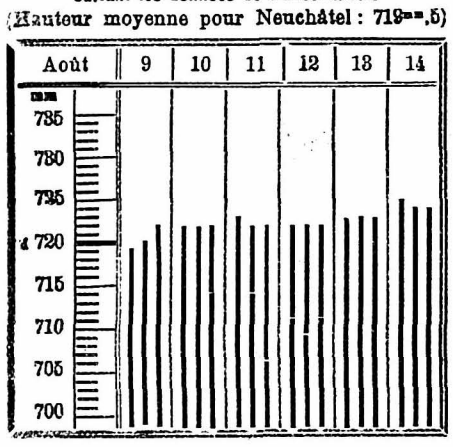

STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

12	15 6	9 5		667.7		E.N.E	faibl.	var.

Soleil. Grand beau tout le jour. Mont-Blanc quelque peu visible.

7 heures du matin

	Altit.	Temp.	Barom.	Vent.	Ciel.
13 août	1128	13.0	669.4	E.N.E	clair

Soleil.

Niveau du lac

Du 15 août (7 h. du matin) 429 m. 420

Température du lac (7 h. du matin): 21°.

Pour pouvoir être prise en considération, toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 50 centimes en timbres-poste, et de l'indication de la localité que l'on quitte.

PUBLICATIONS COMMUNALES

Commune de Môtiers

Construction
d'un bâtiment scolaire

Mise en adjudication des travaux de **ferblanterie** et **couverture.** 7826

Les entrepreneurs disposés à soumissionner ces travaux, peuvent prendre connaissance des plans et du cahier des charges au bureau de **M. Béguin, architecte, à Neuchâtel,** rue du Bassin 14, tous les jours de 8 heures à midi. Fermeture du concours: 19 août 1899.

IMMEUBLES A VENDRE

Société Immobilière
de l'Ermitage

A vendre, au-dessus de la ville, de beaux sols à bâtir, à des prix très favorables. Belle vue. Beaux ombrages. Eau de source. 7186

S'adr. Etude Brauen, notaire, Trésor 5.

Belle propriété
à vendre

Pour cause de départ, M. Henri Guye met en vente la propriété qu'il habite aux abords immédiats du joli village de Bevaix, à proximité de la gare. L'immeuble comprend 13 chambres, 2 cuisines, caves, buanderie, eau sur l'évier. Cette propriété jouit d'une situation splendide avec jardins et beaux ombrages. Vue très étendue sur le lac et les Alpes. Pourrait être utilisée pour villa, pension ou tout autre commerce. Bâtie en 1893. Pour la visiter, s'adresser au propriétaire et pour traiter au notaire **A.-Numa Brauen, à Neuchâtel.** 7138

Vente de maison, jardins et place
A SAUGES

Le **samedi 19 août 1899, dès les 8 1/2 heures du soir, au café Auguste Clerc, à Sauges, l'hoirie de Louis Duruz** exposera en vente par voie d'enchères publiques l'immeuble suivant:

CADASTRE DE SAUGES

Article 1074.	Plan f° 3, n° 38.	**Derrière chez Maillet,**	jardin	555 m².
» 1074.	» 3, n° 39.	» » »	logement	120 »
» 1074.	» 3, n° 40.	» » »	place	90 »
» 1074.	» 3, n° 41.	» » »	carrière	224 »
» 1074.	» 3, n° 42.	» » »	jardin	242 »

Le bâtiment, de construction récente et en bon état d'entretien, renferme trois logements.

Belle situation; eau. — Pourrait convenir pour petit commerce.

S'adresser pour visiter l'immeuble, à **Mlle Marie Duruz,** à Sauges, et pour tous renseignements, au notaire soussigné chargé de la vente.

Saint-Aubin, août 1899.

7575 **Ch.-E. Guinchard,** notaire.

Société Immobilière
de l'Ermitage

A vendre ou à louer au-dessus de la ville, une belle maison neuve, composée de sept chambres et dépendances. Buanderie. Installation de bains. Veranda. Terrasse. Jardin. Forêt. 7187

S'adr. Etude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5, Neuchâtel.

PROPRIÉTÉ A VENDRE

M. **François Perdrisat** offre à vendre de gré à gré sa propriété de la Maladière, à Neuchâtel, entre la route cantonale de Neuchâtel à Saint-Blaise et le lac; superficie 2301 m²; emplacement exceptionnellement favorable pour fabrique, usine ou maison d'habitation. 7665

Pour tous renseignements, s'adresser à l'**Etude Ed. Junier,** not., Neuchâtel.

Belle maison à vendre

A vendre, quai des Alpes, une des plus belles maisons de la ville de Neuchâtel, comprenant 4 appartements de 7 grandes chambres confortables avec belle cuisine, garde-manger, réduit, salles de bains, chauffage central, indépendant pour chaque appartement, bel escalier facile et bien éclairé, buanderie, séchoir, chambres de domestique, chambre à serrer, galetas, grandes caves, eau, gaz, électricité, grands balcons, véranda, jardin.

Cette maison, de construction solide et élégante, possède tout le confort moderne. Belle vue sur le lac et les Alpes.

Pour tous renseignements s'adresser à M. A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5. 7529

Propriétés à vendre

à Neuchâtel, avec jardin, verger et vigne. S'adresser Etude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5. 7188

Maisons à vendre
ou à louer

Quartier des Parcs, à proximité de la station du chemin de fer du Vauseyon: maisons contenant chacune un seul appartement de six pièces, cuisine et dépendances, balcon et jardin. Jouissance dès le 24 juin 1899. — S'adresser à M. Constant Fallet, à Comba-Borel, gérant des immeubles de la Société immobilière pour la classe ouvrière. 4892

A vendre ou à louer tout de suite

une petite propriété

nouvellement construite, comprenant deux logements et toutes les dépendances, jardin et pavillon. Eau dans les cuisines, cabinets et la buanderie; futur tramway et gaz. Magnifique situation, vue imprenable. Prix modique. S'adresser à Beausite, près de la gare de Corcelles. 7460

ANNONCES DE VENTE

Un grand potager

peu usagé est à vendre, faute de place, Grand'rue 3, au magasin. 7851c

JAMES ATTINGER
Librairie-Papeterie — Neuchâtel 5074

J. Verne. Le Testament d'un excentrique, 1re partie . . . . . 3 —
F. Coppée. A voix haute . . . 3 50
Louis Enault. Un drame au Marais 3 50
Guy de Maupassant. Le père Milon 3 50
P. César. Sans père, Nouvelle . 3 —

Tous les jours, arrivage de belles

PALÉES

7858

Au Magasin de Comestibles

SEINET & FILS

8, Rue des Epancheurs, 8

A VENDRE

deux chars de chasse neufs, un break à 1 et 2 chevaux, un cabriolet, deux chars de campagne à 1 cheval, de rencontre. Plus une forte machine à percer. S'adr. chez H. Heuby, carrossier, Yverdon.

Le même prendrait un apprenti maréchal et un dit charron. H 8606 L

Commerce à remettre

Dans une localité industrielle du Val-de-Ruz, on offre à remettre un commerce d'épicerie, mercerie, chapellerie et articles de mode. — S'adresser, pour tous renseignements, au notaire Abram SOGUEL, à Cernier. 7861

CANARIS

à 4 fr. la paire, chez L.-N. Jacot, rue de l'Hôpital 18. 7810c

Billard à vendre

On offre à vendre, à un prix avantageux, un beau billard très peu usagé. Pour tous renseignements, faire les offres par écrit sous H 7882c N à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Pour graisser les **vélocipèdes** et **machines à coudre,** pour l'éclairage des **lampes des vélocipèdes,** demandez partout

LE VÉLODIN

sans contredit dans son genre.

En vente dans tous les magasins sérieux de machines à coudre et de vélocipèdes. Za 1676 G

Neuchâtel, chez **Ed. Faure fils,** marchand de vélos. — **F. Glatthard,** marchand de vélos.

Locle, **H. Berner,** md de vélos.

A vendre

deux porcs

pour engraisser, chez L.-E. Jaquet, garde-forestier, au Champ-Monsieur s. Neuchâtel.

A la même adresse, à **vendre de bonnes écorces de sapin.** 7814c

Reçu un grand et riche choix de

MONTRES EN TOUS GENRES

sortant d'une première fabrique du pays.

Prix exceptionnellement modérés. *Marche garantie.*

Au magasin de Bijouterie, Orfèvrerie, Horlogerie

BOREL-HUNZIKER

Rue de l'Hôpital, vis-à-vis de l'Hôtel-de-Ville, Neuchâtel.

Assorti en Nouveautés. 7883 **Atelier de réparations.**

FABRICATION DE CHEMISES

En vue des grandes manœuvres, nous mettons en vente un lot très important de chemises de différentes qualités dont prix-courant:

Chemises flanelle-coton, 1.85, 2.45, 3.25
Chemises Jäger coton, 1.85, 2.25, 3.50, 4.50.
Chemises Jäger laine, 5.75, 7.25, 9.50.
Chemises flanelle, 8 50, 9.75, 12.

Envoi franco contre remboursement. 7881

AUX DEUX PRIX FIXES
1 & 6, Grand'rue, 6 & 1

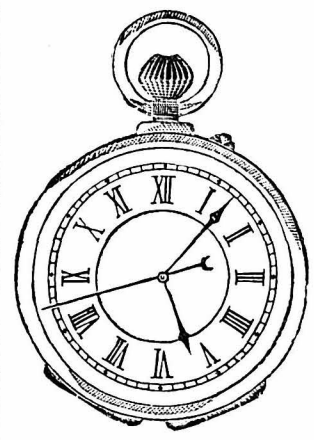

ORFEVRERIE — BIJOUTERIE

HORLOGERIE NEUCHATELOISE
BOREL & Cie

9, Place Purry — Neuchâtel

Agents de MM. Sandoz & Breitmeyer, à la Chaux-de-Fonds, fabricants des montres argent du Tir fédéral de 1898, à Neuchâtel. 6390

Spécialités: Remontoirs pour dames, or 14 et 18 k., ancre et cylindre. — Remontoirs pour hommes, or et argent, ancre, avec bulletins de marche.

A VENDRE

à choix sur deux, une belle **voiture** (breack) avec capote mobile, s'attelant à un et deux chevaux; une voiture à brecettes; un harnais à la française, tout neuf, et une paire harnais très solides, avec garnitures en métal blanc. S'informer du n° 7887 au bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

AUX 3 CHEVRONS

PENDULERIE
en tous genres et tous styles
Bronze, Marbre, Ebénisterie, Marqueterie

A. JOBIN
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHATEL

Bijouterie
Orfèvrerie

Les véritables Bretzel
de Freiburg i. Breisgau

se trouvent chez Mlle Marthe, Terreaux 7, et se vendent 25 cts. la douzaine. 7622

A VENDRE

une belle chambre à manger Louis XIII, chêne massif sculpté, composée de 1 buffet de service, 8 chaises, 1 table à coulisses, 1 glace et 1 étagère à découper. Occasion exceptionnelle.

S'adresser à E. Rœsli-Niklaus, tapissier-décorateur, rue de l'Hôpital 6. 7783

Magasin Henri GACOND
RUE DU SEYON

Miel en sections et miel coulé du Jura, clair et foncé, garanti pur. 7550

A VENDRE

d'occasion, deux excellentes flûtes et une zither, plus une table de fumeur.

S'informer du n° 7782 au bureau Haasenstein & Vogler.

Chaque semaine, grand arrivage de

JAMBONS (Pic-Nic)

à 70 cent. la livre

Au magasin de comestibles

SEINET & FILS

8, rue des Epancheurs, 8 556

Cercueils Tachyphages

Diplôme d'honneur de Ire classe
LONDRES 1891
Invention de haute importance

Dépôt chez Ls Jeanrenaud, menuisier,
15, Ecluse 15. 7321

AVOINE

A vendre, à l'Ecole d'agriculture, à Cernier, **3,000 kilos avoine,** récolte 1898, propre et sèche, à 20 francs les 100 kilos. 7894

A VENDRE

pipes de 600 à 700 litres en très bon état.

S'adresser chez Fogliati frères, Château n° 9. 7835c

APPARTEMENTS A LOUER

A louer, rue du Château 5, un petit appartement composé de chambre, cuisine et dépendances. — S'adresser Etude Porret, avocat, rue du Château 4. 7877

A louer, dès le 24 décembre, un appartement de 3 chambres et dépendances, situé au midi, rue du Coq-d'Inde. S'adresser Etude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5. 7885

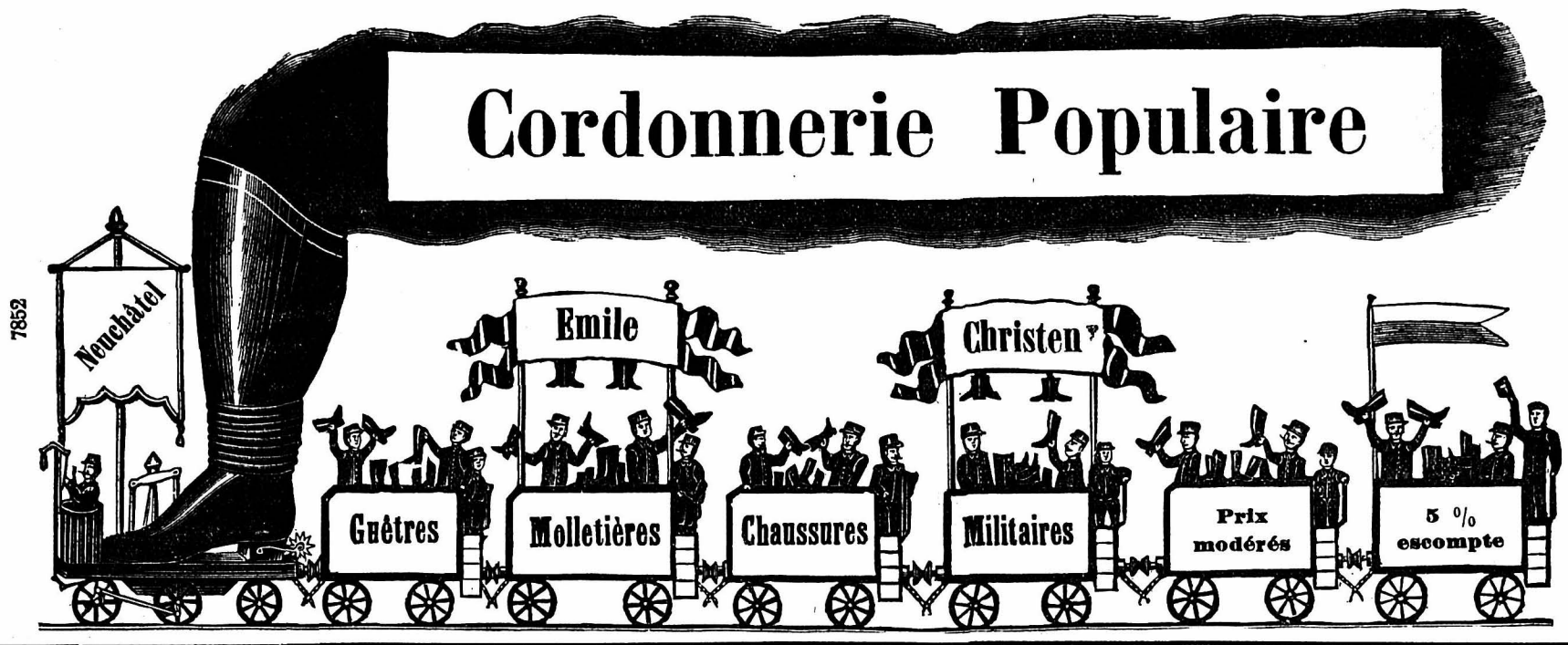

7852

A LOUER

pour tout de suite joli logement de trois chambres, cuisine et dépendances.
S'informer du n° 7142 au bureau Haasenstein & Vogler.

6 Quai du Mont-Blanc 6

A louer, à proximité du tram Neuchâtel-Serrières et du régional, un beau logement de quatre pièces et dépendances. Belle exposition, vue étendue.
S'adresser à M. Aug. Marti, entrepreneur, Maladière 4. 4439

Rue des Beaux-Arts 26 et 28, quai des Alpes, 3 appartements neufs, bien secs:
Un rez-de-chaussée de cinq pièces avec jardin.
Un dit de six pièces avec jardin.
Un 3me étage de sept pièces, confort moderne. S'adresser à Hri Bonhôte, Beaux-Arts 26, au second. 6960

A louer Gibraltar 20

dès maintenant appartement de 4 pièces et dépendances, pour 30 fr. par mois.
S'adresser **Etude Borel & Cartier,** rue du Môle 1. 7075

A louer, pour le 24 septembre ou plus tôt, à un petit ménage tranquille, un joli logement au soleil, de deux chambres, cuisine, cave et galetas. S'adresser rue de la Place-d'Armes 8, au 3me étage; en cas d'absence, s'adresser au 1er. 7755c

Pour cause imprévue à louer, rue des Beaux-Arts, un bel appartement de 6 chambres et belles dépendances. Installation de bains. Terrasse. Vue sur le lac et les Alpes. 7184
S'adr. Etude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5.

A louer logement d'une chambre, cuisine et dépendances pour la fin du mois.
S'adr. au magasin Porret-Ecuyer. 7790

A louer deux logements

un d'une jolie chambre au midi avec cuisine, et l'autre de deux chambres au midi avec cuisine et dépendance. S'adresser Pertuis-du-Soc 12. 7539

Beau logement

de 5 pièces et dépendances, à louer tout de suite, Vieux-Châtel 13. S'adr. rez-de-chaussée. 6945

A LOUER

pour Noël, rue Coulon n° 12, un appartement, au rez-de-chaussée, de quatre chambres et dépendances. 7301
S'adresser à la Société Technique, rue Pourtalès n° 10.

Rouge-Terre

A louer immédiatement ou dès une époque à convenir, **à Rouge-Terre,** sur le passage du tramway, un superbe **appartement de cinq chambres** avec belles dépendances. Eau sur l'évier. Lessiverie. Jardin. Vue magnifique sur le lac et les Alpes. S'adresser au propriétaire **M. Antoine Noséda, à Saint-Blaise, ou au notaire Jules Morel, 20, rue des Beaux-Arts, à Neuchâtel.** 7828

Deux beaux appartements

de 4 chambres, à louer pour le 24 septembre prochain, à Clos-Brochet, jolies dépendances, belles cuisines. S'informer du n° 7878 au bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

A louer, rue des Beaux-Arts, de beaux appartements de 7 chambres avec belles dépendances. Installation de bains. Eau, gaz, électricité. Belle vue. S'adresser Etude A.-N. Brauen, notaire, rue du Trésor 5. 7181

A louer dès maintenant, à la rue des Beaux-Arts, au premier, un **beau logement** de 5 pièces et dépendances. Lessiverie. S'adresser chez MM. Antenen & Bonhôte, Orangerie 3. 7712

A louer, pour le 1er septembre, au Vauseyon, deux logements de 4 chambre chacun, avec dépendances, cuisine et galetas. S'adr. Vauseyon 3. 7754c

A louer, rue de l'Industrie, un appartement de 2 chambres, cuisine, dépendances et jardin. S'adresser Etude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5. 7829

A louer tout de suite un logement de deux chambres et dépendances. S'adresser rue du Seyon 22. 7825c

A LOUER

rue des Beaux-Arts, un appartement soigné de six pièces. S'adresser à la Société Technique, rue Pourtalès n° 10. 7300

A louer à la Colombière, près de la gare, plusieurs appartements de 4, 5 et 8 chambres, toutes au soleil, avec dépendances d'usage, buanderie. Balcon couvert et jardin pour chaque logement. Belle vue sur le lac et les Alpes.
S'adr. Etude A.-N. Brauen, notaire, Trésor 5. 6736

A LOUER

à Beauregard pour le 1er octobre, un beau logement de trois pièces et dépendances d'usage, balcon, eau sur l'évier, buanderie, jardin. 7719c
S'adresser à Ch. Diacon, Vauseyon.

CHAMBRES A LOUER

Jolie chambre et pension, ruelle Dupeyrou 1, faubourg, 2me étage. 7691

Chambres et pension soignée. S'adresser Beaux-Arts 3, au 3me. 6409

Belle chambre meublée au soleil, 1er sept. Bercles 3, 2me à droite. 7819

A louer tout de suite une jolie chambre meublée à un jeune homme rangé. S'adr. rue de l'Industrie 1, au 1er. 7845

Chambre meublée pour jeune homme rangé. Sablons 18, rez-de-chaussée. 7742c

Jolie chambre meublée, indépendante, avec ou sans la pension. 7744c
Port-Roulant 3.

Chambres meublées, vis-à-vis du Jardin anglais, rue Coulon 2, rez-de-chaussée. 7725

3 jolies chambres à louer tout de suite, avec pension si on le désire. Faubourg du Lac 21, 1er étage. 7728

Jolies chambres dans situation exceptionnelle. Vue admirable. Maison Meystre, Petit-Catéchisme 1. 6861

A louer, tout de suite, belles chambres meublées. Faubourg du Lac 21, 3me. 6850

Chambre meublée ou non à louer au centre de la ville. S'informer du n° 7573 au bureau Haasenstein & Vogler.

AVIS

Une bonne famille du côté de l'Est offre chambre et pension à un jeune homme de toute moralité, fréquentant l'Ecole de commerce, ou un bureau. — S'informer du n° 7886c au bureau Haasenstein & Vogler.

LOCATIONS DIVERSES

Il reste à louer

pour le 1er septembre prochain, trois locaux sous la terrasse de Villamont, à l'usage de magasins, coiffeur ou tout autre industrie.
S'adresser **Etude Borel & Cartier,** rue du Môle 1. 7081

Magasin ou atelier

à louer, rue de l'Industrie.
S'adr. à Ed. Petitpierre, notaire, Epancheurs 8. 5326

A louer, pour le 1er août, Tertre 8, rez-de-chaussée, un local pouvant être utilisé comme atelier, magasin ou entrepôt. S'adresser à l'Etude Wavre. 6694.

ON DEMANDE A LOUER

Un jeune homme
cherche pour tout de suite une grande chambre meublée, située au soleil et en ville. — Adresser les offres sous J. L., poste restante, Neuchâtel. 7888c

OFFRES DE SERVICES

Une jeune fille
allemande cherche place dans une petite et bonne famille, de préférence à Neuchâtel, pour aider aux travaux légers, où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Bon traitement comme conditions. Offres sous H. S. 52, poste restante, Neuchâtel. 7891c

Une cuisinière

cherche place pour tout de suite. S'adr. à *La Famille*, rue du Seyon 14. 7847c

PLACES DE DOMESTIQUES

On demande, pour le 1er septembre, une fille propre et active, connaissant tous les travaux d'un ménage soigné. S'informer du n° 7879 au bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Une brave honnête fille

(Suisse romande), sachant bien cuire pour une famille bourgeoise, et connaissant à fond tous les ouvrages de ménage, laver, repasser, etc., trouverait pour le 1er septembre une bonne place sûre dans

une petite famille

de Zurich. Bon traitement assuré. Occasion d'apprendre l'allemand.
Offres avec photographie et certificat à l'adresse de **Mme Cermak,** rue de la Gare 64, **Zurich I.** Hc 3980 Z

On demande pour le mois de septembre une fille honnête sachant cuire. 7850c
S'adresser chez Mme Helfer, Temple-Neuf 20, qui indiquera.

On demande pour l'Alsace une très bonne H 3894 Q
cuisinière
de 25 à 30 ans et une
femme de chambre
de 30 à 40 ans, aimant les enfants, sachant coudre et repasser, catholiques, munies d'excellentes références. Ecrire sous 469 D au journal *Express*, à Mulhouse (Alsace).

ON DEMANDE

pour tout de suite, une fille de cuisine, forte et robuste, et une fille d'office parlant un peu le français. S'adresser hôtel du Faucon. 7398

On demande pour les manœuvres d'automne deux
BONS DOMESTIQUES
ayant l'habitude de soigner les chevaux.
Adresser les offres case postale n° 5746, Neuchâtel. 7839c

ON DEMANDE

pour tout de suite, une femme de chambre **expérimentée,** connaissant bien le service de table. S'informer du n° 7884 au bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

On demande une jeune
femme de chambre
S'adr. route de la Côte 42. 7844c

EMPLOIS DIVERS

Un jeune homme

18 ans, bonne conduite, actuellement depuis trois ans dans un magasin, cherche place analogue. S'informer du n° 7892c au bureau Haasenstein & Vogler.

Dégrossisseur-émailleur

connaissant bien sa partie, est demandé pour tout de suite. Bon gage et place stable. S'adresser chez M. R. Hofer-von Känel, fabrique de cadrans, Bienne.
Une bonne creuseuse trouverait également de l'occupation suivie. 7890

Une demoiselle

connaissant bien la couture cherche ploce pour le 1er octobre, comme ouvrière dans un atelier. Pour renseignements s'adresser à Mlle A. Tschampion, à Corcelles. 7896c

On demande, pour une grande ferme des Vosges, un
VACHER
très au courant de son métier, ayant au moins deux fils en âge d'être employés à la culture. Excellentes références exigées. Indiquer conditions à M. Philippe Buffet, à Ravenel près Mirecourt (Vosges, France). H 3893 Q

Boulanger

On demande un ouvrier boulanger sachant travailler seul, comme remplaçant, du 20 août au 20 septembre. — Adresse: Direction de l'Hospice cantonal de Perreux, Neuchâtel. 7772

Une veuve recommandable demande à faire des cannages de chaises. Ouvrage soigné. Adresse et renseignements, Prébarreau, Boine 1. 7713c

Un jeune homme trouverait place dans un bureau de la ville. Petite rétribution immédiate. Adresser offres écrites sous 7578 au bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel. 7578

ON DEMANDE

un jeune homme pour les travaux et commissions d'un magasin, et pour faire quelques écritures. 7816c
S'adresser Coq-d'Inde 26, au magasin.

APPRENTISSAGES

On demande des
apprenties et des assujetties taillleuses
chez Mme Petithuguenin, rue de Flandres 5. 7840c

Un tapissier de la ville cherche pour tout de suite une 7781
apprentie-courtepointière
S'adresser chez E. Rœsli-Niklaus, tapissier-décorateur, rue de l'Hôpital 6.

PERDU OU TROUVÉ

Perdu une canne

Récompense. S'informer du n° 7889c au bureau Haasenstein & Vogler.

PERDU

vendredi, une montre de dame en argent, de Gibraltar à la Gare. — La rapporter, contre récompense, à M. Louis Vallino, à Monruz, près Neuchâtel. 7874

11 Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

POUM

AVENTURES D'UN PETIT GARÇON

PAR

Paul et Victor MARGUERITTE

LE PIED DE ZETTE

Aujourd'hui l'on ne se baigne pas, ni Zette ni Poum, parce que tous deux sont fatigués. Poum a eu la colique, Zette a éternué. Mais, à force de supplications, ils obtiennent de se déchausser et de courir pieds nus sur le sable.

La mer vient mourir doucement; tapis bleu à franges d'écume, qui s'avance et se retire. Le sable mouillé est gris, le sable sec est jaune; l'un rafraîchit, l'autre brûle. C'est très amusant d'aller un pied au froid, l'autre au chaud, à cheval sur la ligne sinueuse qui sépare les deux pays. Et quelle douce caresse quand l'eau gagne et baigne les chevilles! Zette se sauve en criant. Poum trépigne de joie et d'horreur.

On le rappelle, ils vont se mettre en transpiration. Forcés de s'asseoir, le dos à une roche qui ressemble, avec ses trous, à une grosse éponge, ils restent silencieux. Poum regarde ses pieds, ceux de Zette, et puis la mer immense et le ciel infini; quelque chose rit en lui, de très doux.

S'il regarde les petits pieds de Zette, car décidément c'est sur eux qu'il ramène et appuie son regard, Zette contemple aussi les pieds de Poum. Même, c'est une drôle d'idée, elle jette dessus du sable chaud. Pour les cacher? Pour les ensevelir. Poum, d'abord froissé, ramène ses pieds sous lui. Aurait-il une tare inconnue? Ses ongles sont nets cependant, et son pied blanc ressemble, Bertha le lui a dit, à une souris, tant il va, vient et frétille lorsqu'on le chausse. Si ses pieds déplaisent à Zette, elle n'a qu'à le dire. Mais elle ne le dit pas; elle rit, joyeuse sans motif, au soleil, à la mer, à la plage blonde; et Poum rit aussi.

Une algue sèche frôle sa main, il la prend et se risque à chatouiller le pied de Zette. Elle pousse des cris de merluche en recroquevillant ses doigts. Ils sont jolis, les pieds de Zette. On dirait du sucre. Et les orteils ont une teinte de rose pâle. De petites veines imperceptibles bleues et violettes, sillonnent le délicat tissu. Poum jette l'algue et se contente de regarder. C'est dommage d'enfermer les jolis pieds de Zette dans des bas et des bottines. Des gants de Suède, à la bonne heure. Pourquoi disgracie-t-on les pieds? Pourquoi les cache-t-on comme de pauvres honteux? Ceux de Zette paraissent si contents d'être, pour une fois, en liberté! Les doigts courts ont l'air de jouer la gamme: do, ré, mi; les talons joints se caressent à un caillou blanc. Oh! les jolis petits sillons de peau fine et nerveuse! Qu'il y a d'esprit, d'intelligence dans les pieds de Zette!

Ils font la nique à Poum.

Et il ne sait s'il a envie de les embrasser ou de les mordre.

LES TROIS FÉES RUSSES

Les parents de Poum vinrent habiter à Paris un grand appartement dans une belle maison; ils logeaient au second. Au premier demeurait une famille russe dans laquelle il y avait trois jeunes filles. Leur noms à toutes trois finissaient en a. Elles portaient de longues et épaisses nattes de cheveux dans le dos, l'une couleur de maïs, l'autre couleur de bière, la troisième couleur de pain brûlé. Bien que l'aînée ne dépassât point dix-sept ans et que la cadette en eût quatorze, elles s'échelonnaient, par rang de taille, de toute la tête. On les distinguait encore à leur robes, jamais pareilles, l'une verte, l'autre bleue, la troisième marron. Quand Poum les connut mieux, il vit qu'elles avaient aussi des yeux tout différents, l'une d'étoiles bleues, l'autre d'eau verte, et la dernière de petites fleurs de violettes fanées.

On venait de renvoyer leur gouvernante, et en attendant qu'il leur en vînt une nouvelle du fond de la Russie, elles étaient livrées à elles-mêmes; et folles et ardentes, fantasques et changeantes, comiques, boudeuses, colères, passant du rire fou aux sanglots convulsifs, galopant des pianos, sautant sur les meubles en vrais garçons, elles avaient adopté Poum et sans cesse venaient le réclamer pour le mêler à leurs jeux, comme une poupée vivante, l'effigie d'un petit homme drôlet et crédule, dont elles s'amusaient d'une façon extraordinaire, le bourrant de friandises, lui contant des histoires effrayantes, le mettant en pénitence, l'habillant en fille, le faisant tour à tour chanter et pleurer, et surtout, avec l'instinct slave de leur sauvagerie native, se plaisant à le terroriser par l'idée qu'un jour, à une faute qu'il commettrait, une faute imprécise dont le mystérieux l'angoissait, elles lui relèveraient sa chemise et lui donneraient le knout!

Les journées qu'il passait là tenaient de l'enchantement et de la féerie; il en sortait l'âme en fièvre, et, la nuit, se retournait dans son petit lit avec l'insomnie. Il n'était pas sûr que les trois grandes filles ne fussent pas fées ou sorcières aussi bien; et sa tête lui faisait mal de tout ce qu'on y avait introduit de bizarre, de menaçant, de merveilleux, de risible. Ses sentiments, envers ses amies, étaient contradictoires, il les adorait et les détestait; et bien qu'il préférât l'aînée qui lui semblait la plus douce, jamais il ne se sentait en sécurité auprès d'elles par peur du knout, sans doute.

Même cette menace revenant un peu trop souvent, Poum s'était sensiblement refroidi à leur égard; et quand elles sonnaient à sa porte et venaient dire, avec leur joli accent étranger: «Nous voulons le petit Poum pour nous amuser», — il allait se cacher dans de drôles de petits endroits, dans la garde-robe de sa mère ou la baignoire vide de la salle de bain.

Mais une fois qu'il remontait sans défiance l'escalier, derrière sa bonne, voilà que la porte des Russes s'ouvrit comme une trappe. Trois bras le happèrent, et il s'engouffra dans l'appartement, traîné, enlevé, escamoté en un clin d'œil. Il se retrouva dans la grande chambre claire des jeunes filles, qui le considéraient de leurs grands yeux de chattes taquines et énigmatiques.

— Oh! vraiment, Poum! dit la plus âgée, est-ce que vous avez été malade, qu'on ne vous voit plus?

— Il est un peu pâle, dit la cadette.

— Il faut le coucher bien vite et appeler le médecin, dit la moyenne.

Poum fut fourré incontinent dans un lit avec trois édredons sur le corps, six couvertures et un bonnet de nuit dont on l'affubla.

— Il a la fièvre, dit celle qui avait les cheveux couleur de pain trop cuit.

— Il a une mauvaise langue, dirent les cheveux maïs.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des gens de Lettres.

AVIS DIVERS

Bateau-Salon Helvétie

Dimanche 20 août 1899

En cas de beau temps

Grande Excursion de Neuchâtel à Bienne

avec la Société de musique

L'HARMONIE DE NEUCHATEL

Prix du billet, aller et retour, 1 fr. 50.

Départ de Neuchâtel à 1 heure. Départ de Bienne (port de Nidau) 7 ½ heures.

GRAND CONCERT

donné par la Société de musique

L'HARMONIE DE NEUCHATEL

à la

Brasserie Seeland, Ländte

ENTRÉE LIBRE. Vaste jardin bien ombragé. **ENTRÉE LIBRE.**

Poissons exquis. **Buffet excellent.**

☞ On peut se procurer des billets à l'avance chez M. Jules-Aug. Michel, magasin de tabacs et cigares, et au Cercle libéral. B 439 Y

GRANDE BRASSERIE DE LA MÉTROPOLE

Ce soir à 8 ½ heures

GRAND CONCERT

donné par la célèbre

Troupe Nachtigallen

dits les Rossignols Tyroliens

Comiques de 1re force.

3 dames — 2 messieurs.

SUCCÈS 7893 **SUCCÈS**

SAINT-GALL

COURS D'ALLEMAND

pour les élèves de langue étrangère

Ces classes spéciales sont adjointes aux écoles secondaires de la ville pour jeunes gens et demoiselles. Les cours commencent le 1er novembre et le 1er mai, 15 leçons par semaine. Finance d'étude 40 fr. par semestre. — Pour renseignements concernant le programme d'études, les établissements scolaires et les pensions pour les élèves dans les familles de la ville (prix de pension, 60 à 100 fr. par mois), s'adresser au **Bureau officiel de renseignements de Saint-Gall.**

Prospectus illustré franco sur demande. H 2700 G

RÉPARATIONS ET NETTOYAGE

de machines à coudre 3810

12, rue des Moulins **Eug. FÉVRIER, mécanicien** Rue du Seyon 7

G. GRISEL

masseur-spécialiste 7800

Rue de la Place-d'Armes 6

reçoit gratuitement le vendredi de 11 à 12 ½ h.

MARIAGE

Un jeune homme sérieux et de bonne conduite, âgé de 24 ans, mécanicien, désire faire la connaissance d'une demoiselle à peu près du même âge, possédant un petit avoir. Joindre si possible la photographie. Ecrire sous X 1899 A, poste restante, Neuchâtel. 7876c

On cherche un instituteur ou une institutrice pour prendre des

leçons de français

Offres avec prix sous A. D., poste restante, Neuchâtel. 7895c

Chapelle des Terreaux

Mardi 15 courant, à 8 h. du soir

Conférence populaire

donnée par 7870

M. E. Babboux, évangéliste de la Mission Mac-All, à Boulogne-sur-Mer.

Le Dr L. Verrey

médecin-oculiste

A LAUSANNE

reçoit à **NEUCHATEL, Mont-Blanc, tous les mercredis,** de 4 heures à 7 heures. H 1538 L

Pour apprendre le français

une jeune demoiselle de Bâle cherche à entrer comme pensionnaire dans famille bien considérée.

Adresser les offres avec prix et références sous les initiales C 3904 Q à l'agence Haasenstein & Vogler, Bâle.

Représentants demandés partout. Appointements fixes. **Office Rives, à Thonon** (Haute-Savoie). (H 7138 X)

Commerçant solvable cherche à reprendre

café, pension

ou épicerie

Adresser les offres sous 7350c à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

— Allons-nous le saigner, le purger, lui mettre un vésicatoire, le couvrir de cataplasmes, lui faire boire de la tisane amère, lui donner un bain de pieds bouillant, ou simplement lui couper le bout du nez, pour qu'il se mouche plus facilement? demandèrent les cheveux couleur de bière.

— Qu'il prenne d'abord de l'émétique pour vomir, dit la robe verte, il a avalé une grenouille qui lui chante dans l'estomac. Tenez, Poum, mangez ces pastilles, mon ami, c'est de l'excellent émétique. Macha! la cuvette!

— Quant ce sera fait, dit la robe bleue, apparaissant armée d'une pompe hydraulique que Poum connaissait très bien, nous lui donnerons un petit remède, bien chaud, bien bon; voulez-vous vous déboutonner, Poum, s'il vous plaît?...

Là, Poum joignait les mains et s'écriait d'une voix lamentable:

— Je ne suis pas malade, je n'ai pas de grenouille dans le ventre, oh! laissez-moi aller, laissez-moi aller! ou je le dirai à maman.

— Ah! ah! s'écrièrent trois voix irritées et terribles. Ah! ah! monsieur le capitaine rapporteur! Anna, vite, apportez le knout!

— Oh! non, oh, non! gémissait et implorait Poum, je ne le dirai pas à maman!...

(*A suivre.*)

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Promesses de mariages.

Arnold-Aimé Coulaz, chocolatier, Neuchâtelois, et Elisabeth Grandjean née Freiburghaus, ménagère, Vaudoise, les deux à Neuchâtel.

Mariages célébrés.

7. Henri-Philippe Matthey Guenet, coiffeur, à Colombier, et Fanny L'Eplattenier, couturière, à Neuchâtel.

Naissances.

9. Rose-Blanche, à Jean-Nicolas Lenz, mécanicien, et à Blanche née Traub.

9. Willy-Arthur, à Georges-Henri Gacond, négociant, et à Marie-Louise née Cornu.

12. Arthur-Edgar-Alfred, à Italo-Ferdinand-Jean Cerchiari et à Marie-Susette Perriraz née Bonny.

12. Marguerite-Elisabeth, à Alfred-Christian Krebs et à Catherine-Rose née Schæfer.

12. Edmond-Albert, à Robert-Paul Monnier, comptable, et à Lise née Barbezat.

12. Lucie-Emilie, à Ernest-Victor Richème, représentant de commerce, et à Marie née Vonney.

13. Henri-Léon, à Louis Vesco, manœuvre, et à Marie née Kuffer.

NOUVELLES POLITIQUES

France

LE PROCÈS DREYFUS

Voici des renseignements complémentaires sur l'incident qui s'est produit samedi à la sortie du général Mercier de la salle du conseil de guerre.

Un individu ayant traité le général d'assassin, le général Mercier, très pâle, s'arrête et s'écrie: « Ce paltoquet vient de me traiter d'assassin! Trois fois il m'a traité d'assassin, la première fois à la porte même de la salle des séances.

— Lequel? questionne brièvement un commandant.

— Le petit, répond le général, le petit là-bas, vêtu d'un complet gris.

— Qu'on l'arrête! »

On s'attroupe, des officiers se détachent mais un civil les a devancés tous: c'est M. Hennion, commissaire spécial; il disparaît dans le local réservé aux sténographes; des gendarmes l'ont suivi; il ressort au bout d'un instant.

«Qu'on le conduise au commissariat, dit-il dans un dernier ordre, et se tournant vers le général Mercier: Il est arrêté, mon général.» Le général Mercier quitte alors le lycée. La personne arrêtée est M. Georges Bourdon.

Après un très sommaire interrogatoire, il a été remis en liberté sous la promesse qu'il se présenterait à une heure dans le cabinet du procureur de la République.

M. Bourdon, rédacteur au « Figaro », a été interrogé, samedi après midi, par M. Martin, procureur de la République; il n'a fait aucune difficulté pour avouer qu'il avait traité le général Mercier d'assassin.

M. Bourdon sera poursuivi en cour d'assises pour injures envers un témoin en dehors de l'audience; il est passible de huit jours à un an de prison.

Attentat contre Me Labori

Une partie de notre édition d'hier contenait les dépêches concernant une *tentative d'assassinat dont Me Labori a* été la victime. Cette nouvelle, arrivée à 10 heures, a de plus fait l'objet d'un bulletin spécial.

Me Labori se rendait lundi matin au conseil de guerre; en passant le quai Châteaubriand, au moment d'atteindre le pont reliant les deux bras du canal de la Vilaine, un individu qui le guettait derrière un mur, s'avança et, froidement, lui tira à bout portant un coup de revolver.

Me Labori, grièvement atteint, tomba sur le côté. Des passants lui donnèrent les premiers soins, puis le blessé fut conduit en voiture à son domicile où le Dr Reclus avait été mandé en toute hâte. (Voir aux dépêches.)

— Me Labori a reçu deux balles, une dans le dos, une dans la joue. L'attentat s'est produit à un millier de mètres du lycée où la nouvelle s'en est répandue avec la rapidité de l'éclair. Aussitôt sont arrivés au pont de Châteaubriand, lieu du crime, des journalistes, des avocats de Rennes, des gendarmes.

Sur la demande de Me Labori, on a fait appeler le Dr Reclus. Une voiture a été amenée et Me Labori a eu la force d'y monter avec le secours d'un de ses secrétaires.

L'assassin a pris la fuite en suivant le chemin de halage qui longe l'un des bras de la Vilaine. Des laveuses qui l'ont aperçu ont donné de lui un signalement sommaire: c'est un individu de taille moyenne, couvert d'habits sordides et d'une casquette de toile.

Le complot royaliste.

A la Ligue antisémitique, MM. Guérin, Max Régis et leurs amis sont toujours enfermés au siège de la Ligue antisémitique et les curieux commencent à rendre visite à ces assiégés par persuasion.

L'immeuble est soigneusement clos. A l'intérieur, les portes et les fenêtres sont bardées de fer. Dix hommes de garde, la carabine sur l'épaule, montent la faction sur une galerie qui entoure le toit.

M. Jules Guérin est toujours décidé à la résistance. Il a déclaré qu'il était dans son hôtel comme dans une forteresse, qu'on ne toucherait pas à sa personne ni à celle d'aucun des quarante antisémites qui sont avec lui.

«Cette maison est imprenable, a-t-il dit; elle a des murs de 60 centimètres d'épaisseur et toutes les baies sont blindées de fer. Nous avons des armes et des cartouches. Quiconque réussirait à porter la main sur l'un de nous serait un homme mort.

Je suis ici dans un asile inviolable; il a justement été créé afin de servir d'abri aux camarades pourchassés par la police. Aujourd'hui il me sert à moi, demain il servira à un autre.

Dans tous les cas, je vous affirme que nous ne nous rendrons pas, nous préférerions nous faire sauter. On peut nous couper l'eau et le gaz, cela nous est égal, j'ai 10,000 mètres cubes d'eau dans mon réservoir et deux mille bouteilles d'eau de Saint-Galmier dans ma cave, ainsi que de nombreux bidons de pétrole. Donc, rien à faire. On ne nous prendra pas par la famine. Quant à nous réduire par la force, qu'on vienne s'y frotter! »

Le bruit court que la police procédera par force à l'arrestation de Guérin. Une compagnie d'infanterie serait mise à cet effet à la disposition du commissaire de police.

Le « Matin » affirme que les perquisitions faites samedi ont amené la découverte de nombreux éléments constituant un complot contre la République.

Espion. — Le nommé Pichon, arrêté récemment, alors qu'il revenait d'Avricourt, a comparu samedi devant le tribunal correctionnel de Nancy, sous la prévention d'espionnage. Les débats ont eu lieu à huis-clos. Le tribunal a condamné Pichon, reconnu coupable d'avoir voulu livrer des projectiles du canon nouveau modèle et des plans des fortifications de la frontière, à trois ans de prison.

Italie

Dans les élections à la Chambre, qui ont eu lieu dimanche, MM. Chiesi, Turatti et Deandreïs, détenus à la suite des troubles de Milan, ont été réélus à Forli, Milan et Ravenne.

Transvaal

On mande de Johannesburg que le régiment « Liverpool » est parti de la ville du Cap pour Durban. A Prétoria, on active les préparatifs militaires.

Des nouvelles de Delagoa-Bay annoncent qu'un chargement de matériel de guerre destiné au Transvaal est arrivé par un vaisseau allemand; il est retenu par les autorités portugaises. Le consul allemand a télégraphié à son gouvernement.

Antilles

On mande de St-Domingue que Monte-Christi est assiégé. La révolution en faveur de Jimenez s'étend autour de Santiago, qui est attaqué.

NOUVELLES SUISSES

Postes. — La franchise de port est accordée en faveur des incendiés de Rhäzuns (Grisons).

Accident de montagne. — Un accident mortel est survenu à un étranger dans la vallée de Bagnes. Cet étranger est un Anglais, dont le nom n'est pas encore connu.

Nos bons handwerksbursch. — Il paraît que les handwerksburschen allemands apprécient l'hospitalité qui leur est offerte en Suisse. Ils ont la reconnaissance de l'estomac, c'est déjà quelque chose. Voici tout au moins ce que raconte à ce propos le « Tagblatt de Zofingue »: « On arrêtait dernièrement aux environs de Brugg, pour mendicité, un jeune et vigoureux handwerksbursch allemand. Ce brave garçon avait dans sa poche une lettre, écrite la veille à Baden, adressée à une dame de sa connaissance, qu'il appelle « ma chère hôtesse » et qui habite l'Allemagne. «Voici un mois, dit l'écrivain, que « j'ai quitté la maison pour commencer mes pérégrinations. J'ai déjà visité — ici il énumère une douzaine de villes. — Maintenant, je suis à Baden, dans la belle Suisse. Depuis que je suis dans ce pays, tout est fort bien allé pour moi: nulle part je n'ai travaillé. Partout où j'ai passé les gens m'ont volontiers donné quelque chose. Je me fais ainsi eniron 2 à 3 marcs par jour. La bière et le vin ne sont pas chers. Je bois à bouche que veux-tu et je me suis déjà fait un « joli petit ventre de bière ». Quand cela n'ira plus ici, j'irai à Bâle et à Strasbourg. Le monde est décidément bien beau, seulement il faut être pratique. »

BERNE. — Une assemblée de l'Union ouvrière, réunie dimanche à la Maison du Peuple, a voté à l'unanimité la résolution suivante:

«Deux cents ouvriers, réunis dimanche, demandent que dans tout travail à forfait, la préférence soit accordée aux indigènes. Une campagne dans ce sens sera entamée auprès des entrepreneurs et des autorités. On cherchera, en même temps, à obtenir une meilleure législation en la matière.»

En outre les ouvriers maçons et manœuvres ont voté la résolution suivante:

« Les maçons et manœuvres de nationalité suisse, décident d'inviter la fraction socialiste du Grand Conseil et du Conseil municipal à déposer, dans chacun de ces corps législatifs, des projets de loi en vertu desquels les autorités cantonales et municipales seraient tenues, lors de l'adjudication de travaux, d'insérer dans les contrats une clause suivant laquelle les travaux ne p urront être exécutés que d'après les conditions de salaire et de travail arrêtées entre les représentants des ouvriers organisés, d'une part, et des entrepreneurs organisés, d'autre part.»

Se basant sur cette décision, une assemblée d'Italiens, réunie au Biergarten, a voté la résolution suivante:

«Les ouvriers italiens, réunis, se rendant compte de l'hostilité qui règne contre eux à Berne, décident: Les ouvriers italiens organisés saluent le mouvement décidé par leurs camarades de langue allemande et se déclarent prêts à entamer avec eux la lutte contre l'obstruction des contre-maîtres italiens.»

ZURICH. — Les amis de feu le professeur et historien zuricois Jacob Bächtold ont inauguré mardi dernier le monument qu'ils ont érigé à la mémoire du savant.

Le monument a été élevé dans le nouveau cimetière de Fluntern, à la lisière du bois qui couronne le Zurichberg. Il se compose d'un sarcophage en granit du Gothard, portant une table de bronze avec le nom, la date de la naissance et celle de la mort de Bächtold. Une porte de bronze ornée de couronnes de laurier est surmontée de l'inscription en langue allemande: «De fidèles amis et élèves lui érigèrent cette pierre.»

LUCERNE. (Corr.) — La Suisse est-elle visitée? Le voyageur passant à Lucerne ces jours-ci répondra à cette question et s'écriera: « Oui, et elle est bien visitée.» En effet, à voir les chemins de fer, bateaux, omnibus, fiacres, envahis par un flot d'étrangers, à voir les rues, les quais, les campagnes, les jardins publics, où se rencontrent journellement des centaines de touristes venus de tous les points du monde pour admirer les beautés de notre pays, nous pouvons être assurés que loin d'être abandonnées, nos montagnes, nos vallées, nos lacs, sont toujours plus parcourus et que chaque été le nombre des visiteurs est toujours plus considérable; aussi à Lucerne, comme partout ailleurs, de nouvelles constructions s'élèvent-elles chaque année pour recevoir nos hôtes.

Le désir des Lucernois est de faire de leur ville une station d'hiver. Réussiront-ils? Le pays est un peu froid pour cela et nos visiteurs préfèrent d'autres endroits pour y passer la mauvaise saison; néanmoins, chaque hiver, un plus grand nombre d'hôtels restent ouverts.

Outre les productions musicales qui, chaque jour, distraient tout ce monde, dans les jardins et au Kursaal, nous avons eu la fête de nuit qui était grandiose et bien réussie. Au mois de septembre les courses internationales attireront sans doute nombre d'amateurs et cela terminera la saison. Peu à peu, les étrangers s'en iront et Lucerne redeviendra pour quelques mois la ville d'hiver, paisible, tranquille, et de repos pour ses habitants. C. H.

BALE. — Les deux projets de loi soumis dimanche à la votation populaire ont été adoptés, savoir: la loi sur les traitements, à une petite majorité, et la loi sur les chancelleries de districts, à une majorité d'un millier de voix.

— Le nombre des étrangers descendus dans les divers hôtels et pensions de Bâle, pendant le mois de juillet dernier, s'est élevé à 19,608. En juillet 1898, le nombre des étrangers descendus à Bâle était de 18,286.

APPENZELL (Rh.-Ext.) — Un terrible accident s'est produit mercredi dernier à Hérisau. Un citoyen de cette localité était occupé dans son jardin à tirer sur des moineaux. Tout à coup, comme il venait de tirer contre un groseiller, il entendit un cri de douleur. Se précipiter vers l'endroit d'où le cri était parti fut pour lui l'affaire d'un instant. Qu'on juge de sa surprise douloureuse en découvrant, étendu derrière l'arbuste, le corps de sa femme, qui avait reçu la charge en pleine poitrine. La malheureuse victime n'a pas tardé à succomber à ses blessures.

Une bonne nouvelle de notre correspondant

DE CHAMPAGNE

Lorsqu'un événement heureux se produit à la suite d'un traitement dont le succès est formellement constaté, il est utile et profitable de le faire savoir afin que ceux qui souffrent puissent profiter du bon exemple. Il s'agit aujourd'hui de la guérison de l'anémie! On ne connaît que trop les conséquences de cette maladie si répandue de nos jours. Les symptômes sont faciles à reconnaître; le teint est pâle, les lèvres et les gencives sont blêmes, l'œil est éteint. L'épuisement est général, des bourdonnements d'oreilles, des maux de tête, des palpitations, des points de côté, torturent à tour de rôle le pauvre malade. Le sang a perdu ses globules rouges. Le moral lui-même est affecté par cet affaiblissement physique, on pense malgré soi, à la mort.

Mlle Guillet, de Champagne, canton de Vaud (Suisse), atteinte de cette maladie, a résolu le problème de la guérison, en employant le médicament le plus énergique et le plus efficace.

« Depuis deux ans, écrit-elle, j'étais minée par une anémie profonde, j'étais blanche comme une morte, mes lèvres et mes gencives étaient pâles, je n'avais plus aucune force et je souffrais constamment de douleurs dans la tête, dans les reins et dans les jambes. Je ne pouvais plus me livrer à aucune occupation, si minime qu'elle fût. J'avais employé toutes sortes de remèdes sans aucun résultat, lorsqu'une brave personne me conseilla les pilules Pink. Après une première boîte, je constatai une amélioration soudaine, je repris courage et continuai. Quatre boîtes suffirent pour me guérir complètement. Je vous autorise à publier ma lettre qui pourra servir à tant de jeunes filles souffrant du même mal. » Il est établi d'une façon irréfutable, aujourd'hui, que les pilules Pink qui sont le plus puissant régénérateur du sang et le tonique le plus efficace, peuvent guérir non seulement l'anémie, mais encore les maladies provenant de l'épuisement du sang, telles que : la chlorose, la neurasthénie, la danse de Saint-Guy, les rhumatismes et l'affaiblissement général chez les hommes et chez le femmes. En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal pour la Suisse, MM. P. Doy & F. Cartier, droguistes, à Genève. 3 fr. 50 la boîte, et 17 fr. 50 par 6 boîtes, franco contre mandat-poste.

Messieurs Bergmann & Cie, Zurich

Me servant depuis assez longtemps de votre savon au lait de lis pour mon usage particulier et en étant très satisfait, je me permets de vous le faire savoir, tout en vous faisant mes compliments. Il a surtout une heureuse influence sur la peau rude, endommagée par l'eau, l'usage de ce savon lui rend bientôt sa douceur, Agréez, etc.

J....., 17 avril 1897. Dr-med. A. S.

CANTON DE NEUCHATEL

Débâcle financière. — On a reçu avis de l'arrestation de Philippe Dubois, un des associés de la «Caisse hypothécaire» de Prétoria. Les autres associés, Jean Dubois et Fehr, l'ex-consul, ont disparu sans laisser de traces.

Route de Chaumont à La Dame. — Ensuite de l'ouverture du nouveau chemin du Grand-Chaumont à La Dame, les conseils communaux de Neuchâtel et de Savagnier demandent la cancellation des anciens chemins, devenus inutiles depuis la construction de la nouvelle route. Le sol de ces anciens chemins ferait retour aux propriétaires intéressés, qui continueraient cependant à devoir un passage à pied sur l'ancien tracé.

Les mêmes conseils communaux demandent également la suppression des clédars sur tout le parcours de la route depuis le signal de Chaumont jusqu'à La Dame.

Par contre, un certain nombre de propriétaires et de fermiers demandent, nous dit-on, de pouvoir fermer les clédars la nuit, pendant les mois d'été.

Chaux-de-Fonds. — Aux courses de chevaux à Morges, Flora, à M. Jacot, de la Chaux-de-Fonds, a obtenu le 1er prix au trot attelé.

FAITS DIVERS

Divorcé à 103 ans. — Un sieur Georges Wray, âgé de 103 ans, qui habite Indianapolis depuis peu, vient de faire prononcer le divorce en sa faveur contre sa femme, qui n'a pas plus de 30 ans. Né à Londonderry, en Irlande, Wray est venu tout jeune aux Etats-Unis avec son père, et il y a plus de 40 ans qu'il est établi dans l'Indiana. Il s'est marié quatre fois; ses trois premières femmes sont mortes, et la quatrième, d'après ce qu'il a dit au tribunal, lui avait proposé de le soigner à la condition qu'il l'épouserait. Il a ajouté qu'elle lui avait volé plus de 1000 dollars en or depuis l'époque de leur mariage, remontant à huit ans. Wray est d'une faiblesse extrême, résultant de son grand âge; le jour même où le jugement de divorce a été rendu, il a failli être enlevé par une bande de bohémiens, qui en voulaient surtout à une somme de 1000 dollars que le centenaire s'entête de porter constamment sur lui. Les bohémiens ont été arrêtés. Wray a une nombreuse famille dans la partie méridionale de l'Indiana, où il compte plusieurs arrière-petits enfants.

L'île aux chats. — Dans le Hterjord, non loin de la ville de Roskilde, en Danemark, se trouve une petite île nommée «l'île du Diable», mais qui n'a aucune parenté avec celle dont on vient d'extraire Dreyfus. Cette île est habitée par deux personnes, un pelletier et un ingénieur. Les agents de ces deux messieurs parcourent tout le pays pour acheter des chats dont la peau est travaillée pour en faire des fourrures qui se vendent à de bons prix. A Copenhague, se trouvent plusieurs factoreries d'où l'on expédie les chats dans l'île en question. Tous ces chats vivent en bonne harmonie. Il est vrai que le soir et la nuit les productions musicales se multiplient d'une manière effrayante.

L'idée de fonder une colonie de chats est tout à fait nouvelle, du reste; mais on pense qu'elle a de l'avenir. On nourrit toute cette population à bon compte, au moyen de déchets de viande et de poissons recueillis dans les îles voisines. Le repas a lieu à midi et ce doit être un spectacle assez curieux que de voir à l'arrivée du bateau, qui apporte leur pitance, tous ces chats arriver par centaines sur le rivage. On a aussi élevé une grande baraque en bois qui doit abriter les animaux pendant la nuit et la saison froide. Ces locaux ne sont pas chauffés, parce que le froid rend la peau des chats plus épaisse. On espère cette année réunir dans cette colonie un millier de chats. Chaque femelle faisant en moyenne 10 petits par année, on arrivera aisément l'année prochaine au chiffre de 5,000 et les années suivantes à 30,000.

Le cyclone des Antilles. — On télégraphie de New-York, 11 août:

Une dépêche de San-Juan de Porto-Rico dit que la tempête a duré deux heures. Quatre personnes ont été noyées dans le port.

A Dibonito, il ne reste plus que la cathédrale et la caserne. Quatre indigènes ont péri. Trois soldats américains ont été blessés. La disette règne dans la ville. A El Cane, deux cents maisons ont été détruites; beaucoup de chevaux de troupes de cavalerie ont été tués. A Bayamo, la plupart des maisons sont détruites. Celles qui restent debout sont inondées. Deux cents bestiaux ont été tués.

Le village de Carolina a été rasé. A Cagnas, il y a eu quatre morts. Le courrier d'Humacao, qui vient d'arriver, rapporte la nouvelle de la destruction totale de cette ville. 46 cadavres ont été retrouvés. Beaucoup d'autres gisent sous les décombres. Neuf soldats américains ont été blessés. Au port d'Humacao, on a retrouvé 18 cadavres. 800 personnes souffrent de la famine. Il y a trois morts à Las Piedras et cinq à Vincos, où la récolte de café est perdue et celle des oranges gravement compromise; les approvisionnements de vivres sont détruits.

Les dernières nouvelles de San-Thomas disent que la situation à Monserrat est plus grave qu'on ne le supposait.

A la Pointe-à-Pitre, les dommages sont considérables. Il y a eu 102 morts.

A Sainte-Croix, la dévastation est effrayante: il y a eu 30 morts. La misère est grande.

Un nouveau télégramme de San-Juan annonce que 500 personnes ont péri à Ponce. La misère est terrible. Arroya a été détruite. La ville se trouve encore sous les eaux; 16 personnes ont péri.

A Guayamo, sept victimes; mais les maisons sont restées debout. Un certain nombre de maisons ont été pillées. La troupe s'est trouvée impuissante à maintenir l'ordre. La population est menacée de la famine.

Le bureau météorologique annonce que le centre de l'ouragan s'avance apparemment sur Nassau; il augmentera d'intensité en atteignant le Gulf-Stream et sera bientôt en contact avec les villes des Etats-Unis de la côte Sud-Atlantique.

Le général commandant les forces américaines à Porto-Rico télégraphie que selon lui 100,000 habitants ont été dépossédés de tout ce qui leur appartenait. La famine est menaçante et il demande l'expédition immédiate de 2,500,000 livres de riz et de haricots en égales proportions pour Ponce et San-Juan.

Les récoltes de fruits et de légumes de Porto-Rico ont été complètement ravagées et une bonne moitié de la population dont elles forment les ressources exclusivement se trouve sans aucun moyen de subsistance.

On affirme maintenant que 300 personnes au moins ont été noyées à Ponce. 200 cadavres jusqu'ici ont été retrouvés. Tous les édifices ont été endommagés et une centaine ont été complètement détruits.

Les conduites de gaz et d'électricité sont coupées.

Quinze navires sont perdus ou échoués.

Etrange histoire de mariage. — Il y a quelques mois, un riche avocat de Londres arrivait dans un paisible village du Ross-shire. Là, il s'éprit d'une jeune maîtresse d'école qui, toutefois, ne répondit pas à son affection, et qui, pour l'engager à renoncer à elle, portait constamment une bague de fiançailles qu'elle avait reçue d'un autre prétendant. Cependant, l'avocat persistait dans ses attentions pour la jeune maîtresse d'école, et il y a quelques jours elle et lui se trouvèrent ensemble au thé au presbytère.

Le pasteur en titre n'était pas là, mais un jeune aspirant qui le remplaçait leur proposa de célébrer la cérémonie du mariage; ils y consentirent, répondant aux questions d'usage, et l'incident en resta là pour cette fois. Le soir même, l'avocat partait pour Londres, y louait une maison pour son épouse. Mais quand il revint pour la chercher, elle refusa de le suivre, ne voulant pas entendre parler de lui.

Pour plus de sûreté, elle a abandonné son école et disparu du pays. L'avocat s'est mis à sa poursuite; on ne sait pas encore s'il a pu la retrouver.

Un collectionneur original. — La manie des collections sévit de toutes parts, mais parmi les collectionneurs, il en est de vraiment passés maîtres en originalité. Témoin cet Anglais qui depuis deux ans, suit le prince de Galles, dans ses villégiatures, dans le but de s'approprier les pailles ayant servi au royal voyageur pour absorber des soyers ou autres boissons glacées.

Notre Anglais a pu ainsi achever ces jours derniers de réunir la matière suffisante à la confection d'un superbe canotier, à l'ombre duquel il se promène fièrement sur la plage de Boulogne!

Incident de pêche.— Une canonnière anglaise, la «Léda», postée dans le voisinage de Folkestone, pour protéger les pêcheries dans les eaux exclusivement britanniques, a tiré un coup à blanc pour avertir une équipe française pêchant à moins de trois milles de la côte, distance règlementaire. L'équipe ayant refusé de se rendre à la sommation, la canonnière a tiré à balle. L'homme de barre du bateau français a été tué. Le bateau, capturé ensuite, a été conduit à Folkestone où son capitaine est en prison sous l'inculpation de pêche illégale.

Les journaux anglais expriment en général leurs regrets de l'incident qui a mis aux prises la «Léda» et «l'Etoile-de-la-Mer»; mais tous soutiennent que les traités justifient la conduite du commandant anglais et font remarquer que les Français ont, dans les eaux françaises, les mêmes droits que les Anglais dans les leurs.

Statue haut perchée. — Cent cinquante mille fillettes et bambins d'Italie se sont cotisés, à raison de 10 centimes par tête pour faire ériger sur le rocher de Rocciamelone, dans la vallée de Suze, une grande statue à Notre-Dame-des-Neiges. Cette statue dominant à 3,500 mètres d'altitude, au milieu des glaciers des Alpes, n'est pas seulement un signe religieux, mais encore un monument de conciliation. Le pape a bien voulu tracer l'inscription latine, gravée sur la base du monument et prier la Vierge de protéger les confins de sa chère Italie; les Alpins ont transporté au milieu des plus grandes fatigues les pièces du monument enfin la reine Marguerite a composé la prière spéciale à réciter devant cette Vierge et on a fait répandre des exemplaires dans toute la contrée. Tout le monde s'est mis d'accord, cléricaux et libéraux, pour célébrer en prose, en poésie et en musique la madone des Neiges sur les Alpes.

DERNIÈRES NOUVELLES

LE PROCÈS DREYFUS

Audience de lundi

Rennes, 14 août.

Au conseil de guerre, l'audience, suspendue à 6 h. 30, à la nouvelle de l'attentat contre Me Labori, laquelle cause une profonde émotion, a été reprise à 7 h. 30.

Le général Mercier et M. Casimir-Perier ont été confrontés.

Le général Mercier persiste à attribuer le bordereau à Dreyfus.

M. Casimir-Perier maintient que le capitaine Lebrun-Renault n'a fait, en sa présence, aucune mention des prétendus aveux de Dreyfus.» Le général Mercier, dit l'ancien président, n'avait pas et n'a pas eu à intervenir dans la conversation diplomatique occasionnée par la lettre de l'empereur allemand au comte de Münster. Le général grossit outre mesure cet incident.»

M. Casimir-Périer dit qu'il ne veut pas répondre à certaines insinuations du général Mercier.

« Je ne vais pas, déclare-t-il, y répondre; les circonstances sont trop tristes et trop tragiques pour que je veuille passionner les débats.

Je suis maître de moi et sûr de ma conscience.»

M. Casimir-Perier constate seulement que le général Mercier s'est appliqué à le faire intervenir le plus possible dans cette affaire.

« Or, dit-il je suis resté étranger à la marche de l'instruction.»

M. Casimir-Perier se plaint de l'attitude incorrecte d'un subalterne envers le chef de l'Etat. C'est ainsi que le général Mercier a décidé de mobiliser 60,000 hommes sans consulter le président de la République, manquant ainsi de déférence envers le chef de l'Etat.

M. Casimir-Perier proteste énergiquement contre les assertions du général Mercier au sujet du rôle du président de la République dans l'affaire Dreyfus.

Le général Mercier répond que, s'il a parlé du rôle de M. Casimir-Perier, c'est parce qu'il a juré de dire toute la vérité.

Me Demange demande au général Mercier s'il a expliqué au conseil de guerre de 1894 comment il conciliait, en tant que relations de cause à effet, l'émotion patriotique causée par la trahison et la communication de pièces secrètes à ce même conseil.

Le général Mercier répond en répétant ses allusions de samedi au sujet des rapports diplomatiques.

Me Demange demande à M. Casimir-Perier si, à la date du 6, une entente n'était pas intervenue entre la France et l'Allemagne au sujet de Dreyfus.

M. Casimir-Perier affirme qu'avant son entrevue avec M. de Münster, le 6, il n'avait jamais été question de Dreyfus dans les rapports avec l'Allemagne.

Me Demange demande au général Mercier pourquoi il n'a pas joint au dossier de 1894 la traduction de la lettre de l'agent B. à son gouvernement, en date du 2 novembre.

Le général Mercier dit qu'aucune traduction de ces télégrammes n'avait été communiquée aux juges parce qu'il existait un doute dans son esprit.

Me Demange objecte que le texte exact ayant été communiqué officiellement au colonel Sandherr, le doute n'était plus possible.

Le général Billot est introduit.

Il déclare qu'il était resté étranger à l'affaire Dreyfus avant d'être ministre de la guerre. M. Scheurer-Kestner, son ami, est venu lui demander, au Sénat, de s'occuper de l'affaire; le général Billot lui recommanda la prudence. Le témoin rapporte ensuite ses divers entretiens avec M. Scheurer-Kestner, auquel il déclara ne pouvoir se saisir de l'affaire, étant incompétent. M. Scheurer-Kestner insista, mais le général Billot, trouvant insuffisante la base de sa conviction, celui-ci lui demanda de faire un supplément d'enquête. Le général Billot fait allusion ensuite au rôle du colonel Picquart dont il fait l'éloge et dont il reconnaît les services. Il rappelle que le colonel Picquart proposait de tendre un piège à Esterhazy, qu'il soupçonnait, et ajoute que défense fut faite au colonel de recourir à de semblables moyens.

En conséquence, le colonel Picquart a toujours agi sans autorisation.

Le général Billot répète ses déclarations devant la cour de cassation et proteste contre l'attitude des défenseurs au cours du procès Zola.

Le général Billot donne des détails sur la part qu'il a prise à l'enquête sur l'affaire Dreyfus. Le témoin entre dans de longues explications et conclut en disant que sa conviction de la culpabilité de Dreyfus subsiste toujours. (Mouvement prolongé.)

Me Demange rappelle l'opinion de M. Barthou, suivant laquelle les doutes du général auraient pu provenir aussi du faux Henry.

Le général Billot en convient. Il fut, en effet, profondément surpris et affligé par la révélation du faux Henry. Il ajoute que la déposition de M. Delaroche-Vernet prouve le peu d'empressement mis à la recherche des faits de nature à charger Dreyfus.

L'accusé se lève et, d'une voix forte, déclare que le fait nouveau apporté par le général Billot, c'est-à-dire la conversation qu'aurait entendue M. Villon, n'est qu'un mensonge. Le président: «Comment dites-vous?» Dreyfus: «Je dis que ces propos sont des mensonges.»

L'audience est suspendue.

Le général Zurlinden, appelé, déclare qu'il croit que le bordereau établit d'une façon décisive et probante la culpabilité. Il pense que l'honneur de l'armée n'a rien à faire dans ce procès. Le général énumère les faits qui ont établi sa conviction. Les poursuites contre Dreyfus furent inopinées, ce qui écarte l'idée de machinations ourdies contre lui en même temps que celle de la confection du bordereau par Esterhazy.

A la reprise, M. Cavaignac est entendu. Il dit qu'il tient à associer sa responsabilité à celle des hommes qui eurent, en 1894, à protéger le pays contre des actes de trahison. Les aveux faits au capitaine Lebrun-Renault, furent le premier point sur lequel se fonda sa conviction, mais il en existe d'autres, et l'ancien ministre rappelle que Dreyfus a dit: «Si j'ai livré des documents, ils étaient sans importance; c'était pour en avoir d'autres, plus sérieux.» — M. Cavaignac est convaincu que ces paroles ont bien été prononcées par Dreyfus, et le témoignage du capitaine d'Attel concorde avec celui du capitaine Lebrun-Renault. L'ancien ministre de la guerre est convaincu de la culpabilité de Dreyfus, à cause de la concordance des témoignages qui l'accusent.

Passant au bordereau, M. Cavaignac s'attache à montrer l'importance des pièces qui y sont énumérées. Il est impossible, continue M. Cavaignac, que la trahison soit le fait d'Esterhazy.

Interrogé par le président, M. Cavaignac s'explique sur les faits relatifs à la découverte du faux Henry et répète ce qu'il a dit antérieurement à ce sujet. Il raconte qu'un industriel de Boulogne, M. Longuette, a rencontré Dreyfus à Bruxelles, puis il discute la traduction du memento. Me Demange fait remarquer que certains témoins se transforment en accusateurs, dans ces conditions, il ne laissera rien passer sans répondre.

Me Demange demande à M. Cavaignac pourquoi il n'a pas produit le bordereau à la Chambre. «J'avais le choix des moyens», répond l'ancien ministre.

Le président demande à Dreyfus s'il a quelque chose à dire. — Dreyfus se lève et répond d'une voix un peu sourde: «Je suis étonné que l'homme qui a produit à la Chambre le faux Henry puisse apporter ici la conviction de ma culpabilité en se basant sur des agissements dont la cour de cassation a fait justice.» (Mouvement prolongé.)

Le général Zurlinden est partisan des conclusions de M. Bertillon. Il déclare qu'il croit fermement que Dreyfus a écrit le bordereau (Vive sensation) et termine en déclarant qu'il croit à la culpabilité du condamné de 1894.

Le général, légèrement troublé à la suite de diverses questions posées par Me Demange, est amené à déclarer que ce ne fut qu'après la condamnation que l'on s'aperçut que la composition du bordereau semblait désigner un stagiaire de l'état-major comme étant son auteur. M. Zurlinden ajoute que, pour avoir toute la vérité sur le bordereau, il faudrait avoir les quatre notes qui y sont mentionnées. Il faudrait se les procurer.

Dreyfus se lève et dit, s'adressant au président: «Je m'associe à ces paroles, mon colonel. Je veux la vérité, moi aussi. Je ne demande que la vérité.» (Mouvements.)

Le général Chanoine, qui succéda au général Zurlinden comme ministre de la guerre, déclare qu'il croit à la culpabilité de Dreyfus.

M. Hanotaux dépose au milieu d'une vive attention. Il déclare n'avoir eu connaissance d'aucun dossier secret et parle des difficultés de la situation politique au moment de l'affaire Dreyfus. Quand le général Mercier le mit au courant de l'incident, il lui présenta des objections relativement à la situation politique et à la nature des preuves à invoquer contre Dreyfus.

L'audience est levée et renvoyée à mercredi matin à 6 h. 30.

La sortie s'effectue comme d'ordinaire.

Paris, 14 août.

La confrontation de M. Casimir-Perier avec le général Mercier a été écrasante pour le témoignage de ce dernier.

L'audition des généraux Billot et Zurlinden, de M. Cavaignac et du général Chanoine a laissé l'accusation très affaiblie. On emporte une bonne impression pour la suite des débats. Des témoignages des cinq ministres, il ne subsiste pour ainsi dire rien. C'est un écrasement complet.

Le commencement de la déposition de M. Hanotaux est peu intéressant. Les juges, très impressionnés par la déposition de M. Casimir-Perier, semblent chagrinés de la déposition des cinq ministres.

Cette audience est plus favorable encore que la précédente à la défense.

Rennes, 14 août.

Au moment de l'attentat, Me Labori était accompagné du colonel Picquart et du beau-frère de ce dernier, M. Gast, maire de Ville d'Avray. Ces deux personnes se mirent aussitôt à la poursuite du meurtrier.

Aux cris de: «A l'assassin!» poussés par les témoins de l'attentat, des ouvriers occupés à décharger un bateau de pierres se sont précipités au-devant du meurtrier. L'un d'eux a tenté d'arrêter l'assassin. Mais celui-ci l'a menacé de son revolver en disant:

— Laissez-moi passer, je viens de tuer Dreyfus.

Puis il s'est jeté à travers champs où après une lutte acharnée il fut enfin bloqué par M. Gast, M. Picquart, et les agents et gendarmes.

Il ne tardera pas à être pris.

Paris, 14 août.

Le meurtrier de Me Labori, malgré la chasse que lui ont donnée le colonel Picquart et M. Gast, et les minutieuses recherches de la police parisienne, a pu échapper à la justice. Il a réussi à pénétrer dans un bois, que des gendarmes à cheval cernent actuellement. Deux compagnies d'infanterie sont parties pour aller aider la police dans ses recherches.

On a donné aux magistrats le signalement assez précis du criminel. Celui-ci est de petite taille, 1 m. 60 environ, coiffé d'une casquette et vêtu de noir. Son pantalon, de couleur foncée, est emprisonné dans des bottes.

Toute la matinée, les Rennais sont venus visiter le lieu de l'attentat, et sont allés ensuite devant la maison de Me Labori, où deux gendarmes sont placés en faction devant la porte. De nombreuses personnes ont déposé leur carte.

Me Labori est couché dans sa chambre. Il a rassuré les membres de sa famille. En ville, l'attentat est longuement commenté et unanimement réprouvé. La population rennaise exprime avec force son indignation pour l'acte criminel qui a été commis, et son mépris pour l'assassin.

Lorsque Mme Labori a appris que son mari était blessé, elle est accourue affolée sur le lieu du crime. Me Labori, apercevant sa femme, s'est soulevé à demi, et, comme elle s'était assise sur le sol, le blessé très pâle a appuyé sa tête sur les genoux de Mme Labori.

— A moins que des complications ne surviennent, on croit que Me Labori pourra revenir aux audiences dans une huitaine de jours.

Le bruit court que l'assassin de Me Labori a été arrêté.

Paris, 14 août.

Au conseil du cabinet, M. Delcassé rend compte de son voyage à Saint-Pétersbourg et de l'accueil cordial qu'il y a reçu. Les toasts échangés au dîner du comte Mouravieff ont été une manifestation de la solidité des liens toujours plus étroits qui, pour leurs biens communs, unissent la France et la Russie.

Le garde des sceaux a rendu compte de l'instruction ouverte au sujet du complot, en vertu des articles 87 et 89 du code pénal. Cette instruction sera conduite aussi rapidement que possible. La police a arrêté M. Masson, secrétaire de M. Morinaud, député antisémite, Lobien, bonapartiste, et une autre personne impliquée dans le complot de Paris. D'autres arrestations sont attendues.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(SERVICE SPÉCIAL DE LA *Feuille d'Avis*)

Rennes, 15 août.

Il paraît que lundi dès 5 heures, trois individus aux allures suspectes ont été vus aux environs de la demeure de Me Labori. Celui-ci avait reçu ces jours derniers des lettres anonymes contenant des menaces de mort.

L'état de santé du blessé est stationnaire, pas de fièvre. Ce n'est qu'aujourd'hui que les médecins pourront se prononcer sur la gravité de la blessure.

Monsieur Albert Paris, Madame et Monsieur John-J. Hunter et leur fils, à Altrincham, Monsieur Max-Albert Paris, Monsieur Henri Paris, à Sydney, ses enfants et petits-enfants, Monsieur Adolphe Paris, à Colombier, ses enfants et petits-enfants, Monsieur Paul Roulet, à Peseux, son fils et ses petits-enfants, Monsieur Louis Lagier, à Moudon, ses enfants et petits-enfants, Madame Fanny Paris, à Peseux, et ses enfants, et les familles Paris, Roulet, Gauthier, DeBrot, DuBois, Borel, Bonhôte, Breguet, Boisdechêne et Bonnet ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Berthe PARIS-TAGMANN,

leur bien-aimée épouse, mère, grand'mère, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a rappelée à Lui, le mardi 15 courant, à 4 heures du matin.

Neuchâtel, le 15 août 1899.

Matthieu V, 9.

L'enterrement aura lieu jeudi 17 courant, à 3 heures. 7900

Domicile mortuaire: rue Purry 8.

Madame Henriette Sonrel, Monsieur et Madame Ch.-Aug. Sonrel, leurs enfants et leurs familles ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de leur cher époux, père, beau-père, grand-père et parent,

Monsieur Alexis SONREL,

que Dieu a retiré à Lui, aujourd'hui, après une douloureuse maladie, à l'âge de 73 ans.

Neuchâtel, le 14 août 1899.

Quoi qu'il en soit, mon âme se repose en Dieu, ma délivrance vient de Lui.
Ps. LXII, 1.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 17 courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: faubourg de la Gare 7.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 7904

On ne reçoit pas.

Selon la volonté du défunt, on est prié de ne pas envoyer de fleurs.

IMPR. WOLFRATH & SPERLÉ